

Du 5 juillet au 3 septembre 2021

***Donnez votre avis
sur le plan climat de votre territoire***



Consultez le document en ligne sur le site internet de Fougères Agglomération : <http://fougères-agglo.bzh>

et faites-nous part de vos remarques à l'adresse : pcaet@fougères-agglo.bzh

Avis de Mise en Consultation Publique portant sur le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Fougères Agglomération.

Publié le 18 juin 2021

Le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été arrêté par délibération du Conseil d'Agglomération le 24 février 2020 : délibération n°2020.037.

Considérant que le PCAET est soumis à une évaluation environnementale et en application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public est organisée pour recueillir les avis de la population sur le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de Fougères Agglomération : du lundi 5 juillet à 9h00 au vendredi 3 septembre 2021 à 16h30, **délaï prolongé jusqu'au 4 octobre 2021 à 17h30.**

L'ensemble des documents en lien avec le PCAET, dont l'avis délibéré n°2020-008283 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bretagne, sont consultables sur le site internet : <http://fougères-agglo.bzh/> ou au format papier sur RDV : Au siège de Fougères Agglomération, Parc d'activités de l'Aumallerie, 1 rue Louis Lumière, 35133 La-Selle-en-Luitré, aux jours et heures habituelles d'ouverture du siège au public.

La participation du public se fait par voie électronique et les observations sont transmises à l'adresse : pcaet@fougères-agglo.bzh